

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie

2. Intitulé du module : Profession : compétences élémentaires

2026-2027

Code : S.ER.SO.1103.F.26

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne
☐ Semestre de printemps
☐ Autre :

3. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais
(lectures, vidéos)

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence à certains cours est essentielle voir point 6.

4. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

5. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

B. Rôle de Communicateur·trice :

- B1. Communiquer de manière adéquate avec les patient·es/client·es sur la situation et les ressources disponibles et favoriser une compréhension mutuelle pour une prise de décision partagée.
 B2. Permettre aux patient·es/client·es de participer au processus de décision par son style de communication et la mise en place de mesures de soutien et renforcer ainsi leur autonomie.
 B3. Faire preuve de sensibilité dans ses rapports avec les autres, les respecter et permettre à leurs patient·es/client·es de défendre leurs propres intérêts.

C. Rôle de Collaborateur·trice :

- C1. Travailler avec respect et sur un pied d'égalité avec les autres professionnels de la santé et du social à la recherche de solutions permettant de fournir des prestations optimales aux individus ou aux groupes de patient·es/client·es.
 C2. Apporter, en tant que membres d'une équipe professionnelle et interprofessionnelle, la perspective de l'ergothérapie en montrant de quelle manière la capacité d'agir et les occupations influencent la santé, le bien-être et la participation à la société.

F. Rôle d'apprenant·e et de formateur·trice :

- F1. Soutenir son propre processus d'apprentissage ainsi que celui de leurs collègues en créant des conditions d'apprentissage favorables.
 F2. Transmettre ses savoirs spécifiques en ergothérapie aux patient·es/client·es, à leur équipe et aux autres personnes concernées.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Nommer divers principes de la **relation thérapeutique** et de la **pratique centrée sur la ou le client-e** (PCC), en ergothérapie
- Mettre en pratique le **Modèle de la relation intentionnelle** (IRM) de Taylor
- Mener des extraits d'**entretiens** en ergothérapie (1er entretien, évaluation ; de suivi)
- **Réfléchir sur** et **expliquer** sa propre mise en pratique de **postures thérapeutiques**, à l'aide de l'IRM et de divers principes théoriques (écoute active et empathique, relation collaborative, PCC, etc.)
- Employer une **grille d'observation** du contexte thérapeutique et des habiletés relationnelles
- Partager un jugement appréciatif avec des pairs, sur la base de principes d'une **rétroaction** constructive
- Élaborer des **réflexions** en ce qui a trait à l'altérité, l'inclusion, les relations de pouvoirs inhérentes à la thérapie et ses propres préjugés, dans le cadre de la pratique professionnelle
- Expliquer la différence et les utilités respectives de **modalités individuelles et de groupe** en ergothérapie, notamment à partir des principes de dynamique et de structuration des groupes
- Mettre en pratique les **outils du métier d'étudiant-e** et les **bases méthodologiques** enseignées, nécessaires pour tous les modules de la suite de la formation
- Choisir les **outils d'apprentissage** utiles, à partir de sa situation personnelle (maîtrise, difficultés)
- Expérimenter des outils de **gestion du stress**, en lien avec le travail étudiant et la question des bouleversements écologiques
- Utiliser des outils au sujet des groupes pour le **travail en équipe** dans le cadre des études
- Réaliser une **présentation orale** adéquate au niveau tertiaire d'études
- Utiliser un **registre de langage** et une **organisation de ses idées** écrites adéquates à la pratique professionnelle et aux études de niveau tertiaire

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Unité 1 – La relation : au cœur de l'ergothérapie (4 ECTS) – 61 périodes :

- Relation thérapeutique : principes, empathie, écoute active, cadre, alliance thérapeutique ou de travail, relation thérapeutique individuelle et de groupe, partenariat, *empowerment*, intentionnalité
- Pratique centrée sur le ou la client-e en ergothérapie (PCC)
- Fournir et recevoir de la rétroaction (*feedback*)
- Modèle de la relation intentionnelle (IRM) de Taylor (2008 ; 2020) : communication thérapeutique, modes relationnels, principes, événements interpersonnels, ruptures d'empathie et conflits
- Théories de la communication
- Mener un (premier) entretien en ergothérapie
- Altérité, inclusion : prendre conscience de ses préjugés
- Communication compliquée : événements interpersonnels, ruptures d'empathie

Unité 2 – Les outils du métier d'étudiant-e (2 ECTS) – 29 périodes (plus 3 périodes de tutorats facultatifs ; des périodes sont inscrites à l'horaire pour le travail étudiant, dont les activités en ligne liées à l'unité 2) :

- Étudier : écoute active des cours, prise de notes, organisation de son travail
- Lire des textes de manière critique (scientifiques, journalistiques)

- Normes APA 7^e éd. pour la gestion des références et l'utilisation des citations
- Gestion du stress et des émotions dans le cadre des études
- Introduction au langage (plus) inclusif : féminisation, démasculinisation de la langue
- Sensibilisation au harcèlement (sexuel, psychologique)
- Travailler en équipe lors des études
- Présentation orale adaptée à un niveau d'études tertiaire
- Rédiger des textes écrits organisés, en utilisant un format et un registre de langage adéquats au propos, au public et au contexte

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☒ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☒ Tutorat | ☐ Autre (préciser) : |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Écrit sur table | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : travaux à faire pendant certains cours |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle·il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle·il est en répétition.

Les notes totales des évaluations sont arrondies au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités. L'unité 2 ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification, ainsi que les conditions de validation (critères) sont précisées aux étudiant·es dans le support de cours (syllabus) pour l'unité 1 « La relation : au cœur de l'ergothérapie » du module 1103. En première session, il s'agira :

1. d'un **examen écrit sur table**, individuel, qui porte sur des questions préparées, à partir d'une liste fournie en fin de semestre ; une question longue parmi celles préparées et des questions courtes se rapportant au reste du contenu préparé seront posées ; évaluation individuelle qui compte pour 45 % de la note du module, réalisée en semaine 6 2027
2. d'un **dossier réflexif** individuel, basée sur la deuxième expérimentation de simulation en classe, filmée (janvier 2027) ; évaluation individuelle qui compte pour 10% de la note du module ; un travail remis en retard entraîne une pénalité de 0,2/6 à la note du travail par jour de retard (jusqu'à concurrence de 2/6), dès le dépassement de l'heure de remise, sans négociation possible ; évaluation individuelle à remettre au plus tard le 22 janvier 2027 (semaine 3) ; un travail non rendu à la semaine 6 obtient la note de 0/6.
3. d'une **simulation d'un premier entretien** en ergothérapie (7 min, suivi d'un débriefing d'environ 13 min), tel que vu et pratiqué en classe ; évaluation individuelle qui compte pour 40 % de la note du module, réalisée en semaine 5 2027 ;
4. de six **rendus formatifs**, mais obligatoires, qui valent pour 5% de la note du module. Le contenu de ces rendus n'est pas évalué : seule leur remise est validée. Un rendu formatif remis en retard est considéré comme non remis, dès le dépassement de l'heure de remise ; voir la grille associée, dans le support de cours.

Exigences liées à la fréquentation du module :

Le présent module repose en grande partie sur des activités d'apprentissage expérientiel et d'échanges en classe : la présence aux ateliers est donc essentielle (unités 1 et 2).

Toute absence devra être justifiée. Une absence non justifiée à un ou plusieurs ateliers pourra entraîner le refus de participation à l'évaluation (examen de simulation ou écrit). Dans un tel cas, la note de 1/6 est attribuée à l'évaluation en question. Des badges de présence aux cours de l'unité 2 sont fournies lors de la participation à un cours : une absence sur l'ensemble des ateliers de l'unité 2 est tolérée, sans conséquence.

Une absence justifiée à un atelier de simulation devra être reprise lors des périodes réservées à cet effet ou à un moment convenu avec la responsable de module : deux pratiques de simulation, en classe, sont en effet nécessaires pour permettre un examen équitable sous forme de simulation. En cas d'impossibilité justifiée, la première session de l'examen de simulation est reprise plus tard.

La validation de l'unité 2 se fait par l'obtention de badges sur la plateforme Cyberlearn. Trois badges sont attribués pour l'accomplissement d'activités en ligne et ces trois badges sont obligatoires. Neuf autres badges sont accordés lors de la présence aux différents cours et ateliers de l'unité 2. Pour valider le module, huit badges au moins doivent être obtenus. Une absence lors d'un des cours ou ateliers de l'unité 2 est donc tolérée, sans conséquence sur la validation du module. Au-delà, un travail compensatoire sera demandé pour la validation de l'unité et en conséquence pour celle du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible

☐ Pas de remédiation

☐ Examen complémentaire

☐ Travail additionnel

Reprise de la ou des modalités d'évaluation échouées en première session, sous un format équivalent et adapté à la reprise individuelle.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Pour les travaux à remettre, l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt...). Une utilisation non mentionnée ou une copie de propos (non produits par l'étudiant·e, donc) seront assimilées à du plagiat.

9. Bibliographie partielle (complétée dans le document support de cours)

Cole, M. B. (2024). *Group dynamics in occupational therapy: The theoretical basis and practice application of group intervention* (5th ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003524397>, C., & Hurst, S. (2017). Implicit bias in healthcare professionals: A systematic review. *BMC Medical Ethics*, 18(19). <https://doi.org/10.1186/s12910-017-0179-8>

- Kornblau, B. L., & Robertson, S. M. (2021). Special issue on occupational therapy with neurodivergent people. *American Journal of Occupational Therapy*, 75(3), 7503170010p1-p6.
<https://doi.org/10.5014/ajot.2021.753001>
- Law, M., Baptiste, S. & Mills, J. (1995). Client-Centred Practice : What does it mean and does it make a difference? *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 62(5), 250-257.
<https://doi.org/10.1177/000841749506200504>
- Leclerc, C. (2020). *Intervenir en groupe. Savoirs et pouvoir d'agir* (4^e éd.). CRIEVAT.
- Lux, M. (2021). Les facteurs significatifs du cadre relationnel de la thérapie centrée sur la personne du point de vue des neurosciences. *Approche Centrée sur la Personne. Pratique et recherche*, 31(1), 21-45. <https://doi.org/10.3917/acp.031.0021>
- Martin, M., & Pflughard, S. (2023). *Étudier, ça s'apprend! Quelques outils pour faciliter vos études: Brochure de soutien aux études*. Haute École de Travail social et de la Santé – HETSL.
- Stébé, J.-M. (2008). *Risques et enjeux de l'interaction sociale*. Éditions Tec & Doc.
- Taylor, R. R. (2020). *The intentional relationship: Occupational therapy and use of self* (2nd ed.). F. A. Davis Company.
- Thórarinsdóttir, K., & Kristjánsson, K. (2014). Patients' perspectives on person-centred participation in healthcare : A framework analysis. *Nursing Ethics*, 21(2), 129-147.
<https://doi.org/10.1177/0969733013490593>
- Watzlawick, P., Helmick Beavin, J., & Jackson D. D. (2014). *Une logique de la communication*. Éditions du Seuil.
- Willingham, D. T. (2023). *Outsmart Your Brain: Why learning is hard and how you can make it easy*. Simon & Schuster. [Disponible à la lecture sur Cyberlearn]
- Wilson, S., Smith, C. R., Hunter-Bennett, C., Hoyt, C. R., Dorsey, J., & DeAngelis, T. (2020). Occupational therapy's commitment to diversity, equity, and inclusion. *American Journal of Occupational Therapy*, 74(Suppl. 3), 7413410030p1-7413410030p6.
<https://doi.org/10.5014/AJOT.2020.74S3002>

10. Enseignant·exs

C. Allemann, L. Anchise, N. Bacq, A. Borda Calisaya, Julie Desrosiers, M. Gegaj, H. Libon, P. Mangold, S. Ney, M. Pajor, M. Siegenthaler, V. Simonet, V. Stucki, M.-G. Wick, patient-es simulé-es, assistant-es d'enseignement.

Responsable de module : MICHAUD-VIONNET Line

Descriptif validé le 8 septembre 2026, par BERTRAND LEISER Martine